

INSTANCES DE LA FD

	C'est qui ?	C'est quoi ? Qu'est-ce qu'on y fait ?	Perspectives / Améliorations
L'AG	Tous les membres + sympathisants - Membres actifs (personnes morales, personnes physiques) - Membres de droit (CD, CAF, MSA) - Membres d'honneur - Membres associés (Conf., Fédérations auxquelles on adhère, partenaires sociaux, membres du personnel) - Membres usagers/adhérents	Lieux où sont votés - les rapports moraux, financiers, - les orientations, - les membres du CA, - les réviseurs aux comptes, - le montant des cotisations Socle de notre message politique (rapport moral entre autre)	Un exercice de style imposé qui doit ou peut être le plus ramassé possible (chiffres, rapports etc ...). Une figure libre à envisager > méthode active pour faire participer l'assemblée à des débats / tables rondes ...
LE CA	Elus parmi les : • membres actifs (représentants des associations membres) • membres de droit (représentants des collectivités) • membres associés • direction - Constitué de : ○ 9 à 17 membres pour les actifs, personnes morales ○ 7 à 11 membres, personnes physiques	Lieu de validation et de prise décisions concernant la F.D. - Valide les comptes, les orientations à venir, les budgets, les choix de gestion - Valide les orientations politiques et éducatives de la FD - Etudie les bilans des commissions et du Bureau pour en tirer les conclusions - Veille à la mise en œuvre des orientations - Temps d'échanges sur la vie de l'association et du réseau (infos descendantes) et de réflexions thématiques et territoriales Lieu d'implication dans la vie politique de la FD Ça peut être aussi une tribune pour les membres de droit, pour passer un message, expliquer un dispositif	Proposer un nouveau format de « travail » à travers des méthodes actives de débats et de temps de travaux, d'échanges. Ce pourrait être les associations en présences ou les commissions qui apporteraient ou mèneraient des débats ou des questionnements communs à l'ensemble du réseau.
BUREAU	Les membres élus par le CA + direction Pas de minimum : Président, Vice-président, trésorier (+ adjoint), secrétaire (+ adjoint) + assesseurs	C'est l'instance qui « gouverne », l'exécutif de l'association. - accompagne et soutien la direction / mise en œuvre des décisions du CA / choix de gestion, RH et Finance - Valide et suit les déclinaisons des grandes orientations – traduction des orientations politiques en actes et étudie les implications : RH, budget, achats, ... - Veille à réinjecter de l'implication des administrateurs (notamment dans les commissions)	

CERCLE RESTREINT	Président(e.s), Trésorier(e.s), secrétaire(s) + direction	Logique de bureau restreint, réactif lors de prises de choix ou actes de gestion dans l'urgence, qui ne peuvent pas attendre le prochain bureau. Intervient autour des problématiques qui touchent les enjeux stratégiques, la situation d'un salarié ou des difficultés avec des politiques sur un territoire. Au regard des sujets pouvant être abordé, il doit faire preuve de prudence et de discrétion. Il doit rendre compte au bureau, à chaque fois qu'il se réunit de la démarche et du choix, de la décision opérée.	Cette instance peut fonctionner via le mail / une vidéo conférence / une réunion physique ...
COMMISSION DE GESTION	Membres du Bureau ou CA avertis + direction Question de la confidentialité abordée dans certains cas ou travaux. Peut être ouverte à des professionnels du siège ayant l'expertise sur le sujet évoqué	Commission issue du bureau : - Espace de travail préparatoire aux décisions, notamment autour des questions stratégiques et d'appropriation des enjeux autour de la RH et des finances - La commission n'a pas de pouvoir de décision, elle fait des propositions d'orientations et des « possibles » - Elle rend comptes au bureau, selon les travaux une validation peut se faire en CA ou/et AG	
COMMISSIONS DE PROJETS	Membres du CA / Associations membres / Professionnels / experts Co-pilotage, un administrateur + une personne de l'équipe d'encadrement du siège, sur la base du volontariat. C'est le CA qui légitime la mise en place de commission thématique, au regard notamment des remontées du terrain faites via le coordonnateur.	Ce sont des groupes d'aide à la décision pour le CA. - Réflexion autour des déclinaisons opérationnelles (projets) des orientations politiques - premier lieu d'échanges et de discussions sur une thématique, une problématique, un projet ponctuel - Elles produisent de la matière première et font des propositions d'actions pour alimenter le débat au sein du CA et engager des prises de décisions en lien avec des choix et des compétences générées sur le terrain. Les différentes commissions seront amenées à présenter lors d'un CA, leurs travaux et propositions et à animer des temps d'échanges et de débats.	